

[View this email in your browser](#)

L'interview du dirigeant



"L'introduction en bourse a été un formidable accélérateur de croissance pour le Groupe. Depuis 2014, le chiffre d'affaires a quadruplé et nous sommes désormais présents à travers 10 pays"

Quel est votre métier et comment vous positionnez-vous par rapport à vos concurrents ?

Visiativ accélère l'innovation et la transformation digitale des PME et ETI. La proposition de valeur est singulière, du diagnostic au plan d'actions (feuille de route des projets digitaux) jusqu'à la mise en œuvre de solutions (Gestion du cycle de vie produit, expérience clients et expérience collaborateurs). L'ambition est de devenir le partenaire de proximité des dirigeants. Visiativ propose des conseils, des solutions et des connexions pour ses 18 000 clients.

Quels sont les atouts que vous mettriez en avant auprès d'un investisseur ?

Depuis plusieurs années, le Groupe a démontré la solidité de son modèle de développement avec : une forte récurrence de ses ventes (70%) accélérée par la transition vers le cloud des activités Moovapps, des offres en phase avec les besoins des entreprises (digitalisation, conseil en innovation, cloud, etc.), la variété de son portefeuille clients excluant toute dépendance sectorielle, et relais de croissance des activités à l'international qui représentent désormais plus d'un quart de l'activité.

Où voyez-vous votre groupe dans 5 ans ?

Le Groupe entend confirmer son statut d'acteur global aux multi-compétences dans les années à venir. En renforçant la transversalité et les synergies entre nos activités, nous souhaitons passer d'une logique de produits à celle de la vente de solutions de transformation globale.

Êtes-vous heureux d'être en bourse ? Pourquoi ?

L'introduction en bourse a été un formidable accélérateur de croissance pour le Groupe. Depuis 2014, le chiffre d'affaires a quadruplé et nous sommes désormais présents à travers 10 pays.

Quel est votre parcours personnel ?

J'ai suivi des études techniques et obtenu une maîtrise finance-marketing-vente. Après une première expérience commerciale chez un distributeur Hewlett-Packard, à Grenoble, j'ai rejoint AGS en 1988 comme responsable commercial, avant d'en devenir dirigeant aux côtés de Christian Donzel, en 1997. L'entreprise deviendra par la suite Visiativ.

Quel conseil donneriez-vous à un/e jeune entrepreneur/se ?

Un projet entrepreneurial se construit dans une dynamique d'équipe, le collectif est un des facteurs clé de succès. Le dirigeant doit être curieux, créatif, collaboratif et avoir le sens de l'engagement. Les fondamentaux de la proposition de valeur associent une solution (produit et/ou service) qui répond à un problème et un modèle économique innovant.

Un livre, un film, une série ?

Beaucoup de livres sur la transformation, la croissance et la compétitivité des entreprises. Et du sport pour se détendre et rester en forme.

Le mot de la fin ?

Deux mots : Confiance et Collectif.

Inscrivez un ami à la newsletter



Facebook



Twitter



Email

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 EuroLand Corporate, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

